



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE THUN-SAINT-AMAND

Séance du 13 avril 2023

DEL N° 022/2023

Date de convocation

05 Avril 2023

Date d'affichage

05 Avril 2023

Nombre de conseillers :

En exercice :	15
Présents :	12
Pouvoirs :	1
Votants :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0

L'an deux mil vingt-trois le Jeudi 13 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BROQUET, Maire,

Présents :

BROQUET Jean-Noël	GARCIA Christiane	BOURDON Philippe
PINOY Jacques	JOLY Denis	CHABANE Michel
GÉNOS Cathy	VINCKIER Annick	CORREA Emmanuel
BLOIS Olivier	COLLINET Patricia	MARIE Emilie
TAQUET Sabine	BENIT Marie-Agnès	COURTECUISSÉ Charles

Absent excusé ayant donné procuration :

BOURDON Philippe (Pouvoir à JOLY Denis)

Absent excusé :

Absent non excusé :

CHABANE Michel, CORREA Emmanuel

Secrétaire de séance :

BENIT Marie-Agnès

Objet : BUDGET PRIMITIF 2023

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2311-1 et suivants,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances émis sur le projet du Budget Primitif 2023, en date du 11 avril 2023,

Vu la délibération n°010/2023 du Conseil Municipal en date du 24 Mars 2023 portant approbation du Compte de Gestion 2022,

Vu la délibération n°011/2023 du Conseil Municipal en date du 24 Mars 2023 portant approbation du Compte Administratif 2021,

Vu la délibération n°012/2023 du Conseil Municipal en date du 24 Mars 2023 portant affectation du Résultat du Compte Administratif 2022,

Vu la note brève et synthétique qui restera en annexe de la présente délibération,
Et sur proposition de Monsieur le Maire,

Monsieur le Maire,

Propose :

- D'étudier le projet de budget 2023 ainsi que la note établie par les services avec la collaboration de Mme GENOS Cathy, 2ème Adjointe aux finances.

Mme GENOS Cathy, 2ème Adjointe aux finances,

Présente :

- La note de présentation brève et synthétique du budget 2023,
- Le budget 2023 qui est résumé dans le tableau ci-dessous :

FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 372 000,00	924 536,86
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 447 463,14
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 372 000,00	1 372 000,00
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1088)	370 000,00	390 757,60
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	101 000,00	51 200,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 29 042,40
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	471 000,00	471 000,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 843 000,00	1 843 000,00

Monsieur le Maire

Demande :

- Au conseil municipal de bien vouloir se prononcer.

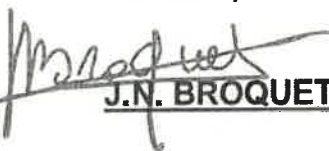
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le budget primitif de l'exercice 2023 et les crédits qui y sont inscrits,
- **Précise** que le budget de l'exercice 2023 a été établi en conformité avec la nomenclature M 14,
- **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer à l'intérieur de chaque chapitre les virements de crédits qui seraient nécessaires et à ouvrir en cas de besoin de nouveaux articles,
- **Charge** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur Jean-Michel MOYNAC, Trésorier Principal de Saint-Amand-les-Eaux après exercice du contrôle de légalité de Monsieur Sous-Préfet de Valenciennes.

Fait les jours mois et an susdits

Le Maire,




J.N. BROQUET

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 059-215905944-20230413-DEL22023-BF

S²LOW

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Thun-Saint-Amant
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL0232023
Objet :	DEL 023/2023 : DOTATION SCOLAIRE 2023/2024
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-13 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	059-215905944-20230413-DEL0232023-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215905944-20230413-DEL0232023-DE-1-1_0.xml	text/xml	865 o
Document principal (Délibération) Nom original : D232023 .pdf Nom métier : 99_DE-059-215905944-20230413-DEL0232023-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	113.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 avril 2023 à 14h20min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	18 avril 2023 à 14h20min35s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 avril 2023 à 14h20min37s	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 avril 2023 à 14h20min46s	Reçu par le MI le 2023-04-18

